CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Electeurs Roubaisiens,

De 1888 à 1892 le Conseil municipal réactionnaire de M. Julien Lagache a voté la somme de 867,000 francs pour le bureau de bienfaisance.

De 1892 à 1896, c'est à dire pendant la même période de temps, le Conseil municipal socialiste a voté pour même établissement charitable la somme de 1,075,000 fr.

Soit une différence en plus de 208,000 francs.

De 1888 à 1892 le Conseil municipal réactionnaire de M. Julien Lagache a voté la somme de 1,023,925 francs 50 pour les Hospices de Roubaix.

De 1892 à 1896, le Conseil municipal socialiste a voté pour le même objet la somme de 1,814,000 francs, soit une différence en plus de 799,075 francs.

Electeurs, jugez et concluez !

Leur mauvaise foi

C'est sous ce titre, « à l'*Egalité*» adressé, que la suave (!) *Croix du Nord* parle dans son numéro de dimanche de l'affaire Alphonse Graw, le « cher frère » allemand qui, depuis le 1er décembre dernier, habite Roubaix, à l'école privée de la rue Pellart.

Notre confrère catholique dit que notre information était de la plus insigne mauvaise foi. Il ajoute qu'avant de la publier nous aurions dû aller chercher des renseignements *exacts*... chez les « chers frères » de la rue Pellart !

Nous remercions la *Croix* du conseil qu'elle nous donne et nous lui affirmons qu'à l'avenir... nous n'irons pas chercher les renseignements où elle va elle-même !

Les loups ne se dévorent pas entr'eux et certes, nous savions bien que ce n'était pas à l'école de la rue Pellart qu'il fallait aller pour avoir des renseignements sur l'allemand Graw.

Mais la *Croix* devient farceuse quand elle nous accuse de publier des informations inexactes. D'abord, elle ne nie pas que le « cher frère allemand » soit à Roubaix: elle prétend seulement qu'il n'y enseigne pas.

Donc, sans vouloir démentir notre confrère sur ce dernier point, *que nous ne pouvons controler*, il reste établi que le fond de notre information était exact.

Mais voyons si la *Croix* est, elle, de bonne foi. Elle dit à propos du frère à barbette.

Ce frère étranger est occupé depuis peu de temps à traduire en français un ouvrage pédagogique allemand que nous tenons à la disposition du rédacteur de l'*Egalité*.

Nous pourrions dire de suite qu'il n'était pas besoin de se déranger d'Allemagne pour venir à Roubaix traduire un livre pédagogique.

On aurait du fort bien ne pas faire faire au « cher frère Graw » un si long voyage à cet effet. Il suffisait simplement de lui envoyer l'ouvrage où il était. Cela est élémentaire et un enfant le comprendrait. Aussi disons-nous qu'il faut que notre confrère soit bien niais pour donner une si mauvaise et si piètre raison afin de justifier la présence, dans notre ville, de son protégé.

Le *Journal de Roubaix* donne pour expliquer cette présence, une version qui n'est pas tout à fait la même que celle de *La Croix*.

Il déclare que le religieux est à Roubaix « pour la préparation d'un ouvrage pédagogique

Voyons, ô *Croix* qui êtes toujours de bonne foi : Est-ce le *Journal de Roubaix*, ou est-ce vous qui avez trompé le public sur la véritable raison de la présence de l'allemand « cher frère » à Roubaix ?

Il serait bon de s'expliquer et de nous renseigner exactement. Le désacord qui existe entre vous et le *Journal de Roubaix* s'il continuait pourrait nous faire croire que ni l'un ni l'autre vous ne dites la vérité Et alors, comme nous avons toujours de mauvaises idées, nous pourrions nous demander si quelquefois, par hasard le « cher frère » allemand ne serait pas le « frère Celestin » qui a rendu célèbre l'école de la rue Bourdalou au Pile.

Nous sommes méchants, direz-vous ? Non pas ! Nous demandons des explications à qui peut nous les fournir.

Le « frère Célestin » est parti sans que nous sachions où. Votre « cher frère » allemand nous arrive sans que nous sachions d'où !

Renseignez-nous donc, divine *Croix*, puisque la police ne peut le faire, car cette aventure cléricale nous intéresse très vivement.

Les inscriptions électorales

Dimanche dans la journée et chaque soir de la semaine dernière, un grand nombre d'électeurs sont allés à la Mairie se faire inscrire ou changer leur adresse.

Cette affluence d'électeurs le soir et pendant la journée du dimanche prouve que la mesure prise par l'administration municipale de laisser le bureau électoral à ces heures est on ne peut plus excellente.

Pour la lutte

Beaucoup de nos amis désireux de contribuer au succès des élections prochaines nous ont déjà demandé où ils pouvaient se procurer des listes de souscription pour le denier de la lutte.

Nous les informons qu'à partir d'aujourd'hui ils pourront se procurer ces listes aux bureaux du journal l'*Egalité*, 93, Grande Rue. et « l'après-midi seulement » à « La Paix », où le trésorier du Parti, le citoyen C. Vaillant, siège en permanence.

Echo de la conférence

Dimanche dernier, l'*Union catholique de Roubaix* organisait une conférence à la « Maison des Œuvres », 84, Grande-Rue.

Le conférencier était M. Duthoit, professeur à la Faculté catholique de Lille.

L'orateur qui a parlé du rôle de la jeunesse a fait au cours de sa conférence un avec que nous signalons volontiers.

Il a déclaré que les socialistes avaient fait des progrès considérables dans ces dernières années et que cela était dû à leur discipline et à leur activité.

Oui, M. Duthoit, le socialisme a fait des progrès immenses depuis quelque temps.

Et les socialistes de Roubaix, qui sont actifs et disciplinés comme on ne l'est dans aucun autre parti, vous le prouveront aux élections du mois de mai prochain en infligeant à tous les partis bourgeois qui se coaliseront contre lui, un écrasement dont jamais plus ils ne se relèveront.

Au profit de la propagande

Le groupe de l'Entrepont organise au profit de la propagande du Parti ouvrier trois soirées chantantes aux estaminets suivants :

Le dimanche 2 février chez Victor Plétin, rue d'Alger.

Le dimanche 9 février, chez Jules Kimpe, rue Plutarque, estaminet de l'Hôtel prêt à tombers.

Le dimanche 23 février chez Mme veuve Lefebvre, boulevard de Colmar; 1, Au Monteur de métier.

Nous ne saurions trop féliciter l'initiative prise par le groupe de l'Entrepont et nous invitons nos amis à assister à ces différentes soirées.

Comité exécutif du Parti ouvrier

Réunion du comité exécutif ce soir, à 8 heures 1/2 précises, au local La Paix.

Concerts & Spectacles

Grand Théâtre-Hippodrome. — Jeudi 23 janvier « Le Trouvère », grand-opéra en actes en 9 tableaux, musique de Verdi, au bénéfice de M. Charles Gauthier, fort ier ténor.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Théâtre de Roubaix

Au bénéfice des Cantines scolaires. — Jeudi 23 janvier, la *Porteuse de Pain*, drame en 5 actes et 9 tableaux, titré du roman publié dans le *Petit Journal*, par MM. Xavier de Montépin et J. Dornay, et le *Chalet*, opéra comique en 1 acte, paroles de MM. Scribe et Millesville, musique d'Adam.

Spectacle offert aux dames.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Chronique Colombophile

ROUBAIX. — Une belle partie de coqs a eu lieu hier à l'Enfié, rue Blanchemaille, où un 2/3 mort contre le Bon Vivant. L'Enfié a gagné la 1re, perdu les 2e et 3e. Grande animation. Beaucoup de paris.

— Une intéressante partie a eu lieu dimanche au Maréchal de Coyghem, Grande Rue, 111. On jouait un 2/3 pour 50 francs contre les invincibles de Flobecq et le Blanc-Sceau. Le Maréchal a gagné les 2e et 3e paires. La 1re n'a pas décidé.

— Beaucoup de monde assistait dimanche chez M. H. Cosment, à l'Abattoir, rue Lacroix.

Il s'agissait d'un 3/5 pour 50 francs, avec paires de plaisir à 10 francs, contre l'Ours.

Cosmeut a gagné les 3 paires.

Nombreux paris.

— Il y avait comme d'habitude beaucoup de monde lundi chez M. Mondet, angle des rues des Longues-Haies et du Moulin. On jouait un 2/3 pour 50 francs contre les bouchers de l'abattoir.

Mondet a gagné les paires.

Les paris n'ont pas fait défaut.

— Les habitués étaient nombreux hier au Clairon des Zouaves pour assister à la grosse partie de 100 francs garantis et paires de plaisir à 20 francs contre la société d'Ypres et les bouchers d'Etaimpuis réunis. Le Clairon a perdu la 1re, gagné la 2e et 3e, la 4e n'a pas décidé, gagné 5e et 6e. Le Clairon est resté vainqueur. Nombreux paris.

Mardi 21 janvier, chez M. Louis Boudry, 13, boulevard de Metz, estaminet du Beau Parc, attaque d'un 3/5 pour 50 francs et paires de plaisir à 10 francs contre la Société le « Bon Vivant » de Roubaix.

Mise au parc à 4 heures.

CROIX. — *Un homme tamponné par le tramway.* — Dimanche vers neuf heures du soir, en face du Beau Bouquet, sur la route de Mouveaux, le tramway électrique a tamponné un homme.

Malgré les appels réitérés que le wattman fit à l'aide de la trompe automatique, il ne parvint pas à se faire entendre de l'individu qui n'était autre que le vieux petit sourd et muet, qui est domestique à la filature de M. Duquennoy, au « Blanc-Seau » et qui demeure à Croix.

Les employés du tramway disent que ce sourd-muet a la manie de toujours marcher avec sa balladuse qu'il tire constamment derrière lui, sur les rails du tramway.

Le blessé qui a reçu les soins du docteur Lepers a le bras droit foulé et l'œil gauche tuméfié. Un repos de plusieurs semaines lui sera indispensable.

Le mécanicien blessé sur sa machine du car à vapeur. — Le mécanicien Jean Grosman qui a été blessé sur sa machine le lundi 13 janvier route de l'Octroi, de Roubaix à La Croix Blanche, est maintenant hors de tout danger.

Il ne sera pas nécessaire de lui faire l'amputation de la jambe, mais sa guérison sera lente, malgré les soins empressés que lui prodigue chez lui, à Mons-en-Baroeul, le médecin de la compagnie des tramways.

TOURCOING

Un homme asphyxié

Hier matin les nommés Masurel Louis, contremaître, et Verhœvstraete Edouard, menuisier, tous deux travaillant à la filature Dewavrin-Crombez, rue des Anges, s'étaient rendus à la fabrique et furent étonnés, après avoir sonné à plusieurs reprises, de n'obtenir aucune réponse.

Ils enfoncèrent la porte et se dirigèrent vers la loge du veilleur de nuit. Une forte odeur de gaz les prit à la gorge et lorsqu'ils pénétrèrent dans le logement habité par le veilleur, ils virent ce dernier étendu par terre et ne donnant plus signe de vie.

On fit venir M. Bourgeois docteur, qui ne put que constater la mort.

On présume que le veilleur qui s'appelle Carlos Desrousseaux et est âgé de 53 ans, aura voulu allumer le réchaud à gaz pour réchauffer une boisson et se sera endormi sans avoir pris le soin de fermer le compteur après avoir éteint le réchaud.

La mort remontait à plusieurs heures.

M. Lenoble, commissaire de police qui a fait les constatations d'usage à fait transporter le corps à l'hôtel Dieu.

Desrousseaux était célibataire.

Contravention

Une contravention a été relevée à la à la charge de Palmyre Zennevort, chanteuse ambulante, pour avoir chanté sur la place sans en avoir obtenu l'autorisation.

Ciseaux perdus

Mlle Albertine Blanquart, employée chez Mme veuve Odoux, place de l'Hotel de-Ville, a déclaré avoir perdu une paire de ciseaux dans le trajet de la place Charles-Roussel à la rue du Petit-Village.

Réclamation

Un citoyen nous prie d'insérer la réclamation suivante :

Les ouvriers fileurs de la maison Ludovic Legrand, filature au coton, rue Notre-Dames-des-Anges se plaignent de ce que le patron n'autorise pas ces ouvriers à contrôler le poids de leurs montures ni la tare des paniers.

Ils estiment avec raison qu'il ne serait que trop juste que les ouvriers pussent assister au pesage et avoir ainsi l'assurance que leur compte est fait d'une manière équitable.

HALLUIN. — Les grévistes ont reçu : Quêtes faites chez Mme Bonifacé, à Lille, 1re liste, 56 fr. 05. — 2e liste, 42 fr. 80. — De chez Levêque, 18 fr. 90. — De chez Vanlandeberghe, 9 fr. 30.

Nous remettons aujourd'hui : Quête, estaminet rue de Tournai, 1 fr. 25. — Pour que les curés ne prêchent plus contre les grévistes, 0 fr. 60.

LILLE

Le Commissariat du 9e arrondissement

A la suite des nombreux vols commis à Lille dans le courant de l'hiver dernier le conseil municipal, après avoir longtemps hésité finit parvoter l'augmentation du service de police à Lille et la création d'un 9e commissariat,

Il fut décidé que ce commissariat serait installé entre Fives-Saint-Maurice et de Moulins-Lille (7 et 8e arrondissement) et il y un mois environ le nouveau commissaire entra en fonctions.

Mais, l'administration municipale ne s'était pas encore préoccupée de l'installation du nouveau poste. Aucun local n'avait été aménagé pour recevoir le commissaire et ses agents. De sorte qu'il fallut installer provisoirement le nouveau commissaire dans le même poste que son confrère du 8e arrondissement.

D'ailleurs, on lui donna bien un secrétaire mais aucun agent ne fut mis sous ses ordres.

Dans ces conditions les services que peut rendre ce commissariat sont nuls ou à peu près et cependant les contribuables paient les traitements de deux fonctionnaires en plus.

Nous prions donc instamment, l'Administration municipale de se hâter à organiser complètement le service de police du 9e arrondissement et pour ce, faire choix d'un local.

On attend, nous a-t-on dit, que le bail des locataires des maisons portant les numéros 46 et 48 de la rue Pascal ait expiré pour aménager le port. Mais cela menace certainement et traine en longueur et pourtant il serait nécessaire qu'un pareil état de choses ne s'éternise pas.

Suicide

Dimanche, vers 8 heures du soir, Mme Laurent, en rentrant chez elle, rue Saint-Sauveur, 55, au 3e étage, trouva son mari, Edouard Laurent, 44 ans, pelotonneur, pendu à un clou qu'il avait fixé au lit.

Effrayée, la pauvre femme, appela aussitôt ses voisins qui vinrent décrocher le pendu. Mais déja il ne donnait plus signe de vie.

On croit que Laurent, qui depuis 12 ans, avait des ulcères sur tout le corps, s'est suicidé pour mettre un terme à ses souffrances

IMPORTANTE ARRESTATION

L'ATTAQUE NOCTURNE DE LA RUE FAUCOMPRÉ

Dans la nuit du 15 au 16 courant, M. Jules Poirié, demeurant rue Adolphe-Werquin, 18, retournait tranquillement à son domicile, lorsque passant rue Faucompré, il fut assailli par une bande de rôdeurs Après l'avoir roué de coups, les lâches agresseurs lui enlevèrent un porte-monnaie, contenant une assez forte somme d'argent, puis prirent la fuite.

A la suite de cette affaire, M. Barsanty, commissaire du 5e arrondissement, ouvrit une enquête afin de découvrir les coupables.

Les agents ont réussi dimanche, à mettre la main sur trois des individus qui faisaient partie de la bande. Ce sont les nommés : Alphonse Robinet, 25 ans, marchand de sable, demeurant rue du Court-Debout, 6; Georges Micqez, 27 ans, garçon de magasin, rue Ste-Anne, 7, et Raymond Hé, 25 ans, cité Vitez, 12.

Conduits au commissariat, les trois voleurs, à la suite d'un long interrogatoire, reconnurent avoir pris part à l'attaque nocturne de la rue Faucompré. On espère qu'ils feront connaitre les noms de leurs complices.

Ils ont été mis, dans la soirée d'hier, à la disposition du procureur de la République.

Exploits d'ivrogne

Le nommé Louis Lejosne, âgé de 39 ans, journalier, demeurant à Wattignies, étant en état complet d'ivresse, passait à la porte de Béthune, devant la porte du 16e chasseurs à pied.

La vue des soldats, on ne sait pourquoi, mit l'ivrogne de mauvaise humeur. Il s'avança sur le caporal de garde, l'injuria grossièrement et le menaça de lui faire un mauvais parti. Lejosne a été arrêté.

Les Bohémiens

Il y a quelques jours, une troupe de bohémiens avaient installé leur campement, sur le territoire de Lille, près du chemin de l'Arbrisseau.

Une brigade d'agents a aussitôt été envoyée pour les chasser. Les Bohémiens résistèrent et les agents durent démolir de force, leurs tentes pour les obliger à quitter les lieux.

Une désespérée

Dimanche, vers 5 heures du matin, les habitants de la rue de Juliers ont été mis en émoi par une dramatique tentative de suicide.

Une jeune fille de 26 ans, Louise Claysse demeurant rue de Juliers 11, s'est précipitée de la fenêtre de sa chambre, sur le pavé de la rue.

Dans sa chute, elle s'est fait une entorse au poignet gauche, des contusions multiples sur tout le corps. On craint en outre des lésions internes.

C'est à la suite d'une querelle, qu'elle avait eue la veille avec son amoureux, que Louise Claysse, a résolu d'en finir avec la vie.

Chute grave

Dimanche soir, vers dix heures, Mme Weymelle, ménagère, demeurant au chemin de l'Arbrisseau, est tombée, en son domicile dans les cabinets d'aisance et s'est grièvement blessée aux parties sexuelles.

Le docteur, appelé aussitôt pour lui prodiguer les soins que nécessitaient son état a déclaré que Mme Weymelle devait, à la suite de ses blessures, garder le lit pendant quelque temps.

Un employé infidèle

Le nommé Jules Dobry domestique, demeurant rue Balzac 11 était au service de M. Vinial négociant, rue du Faubourg des Postes 30.

M. Vinial ayant chargé Dobey, d'aller de sa part recouvrer une créance de 169 fr., ce dernier, toucha l'argent, mais ne retourna plus chez son patron.

La police recherche le domestique infidèle.

Le voleur de la rue de Juliers

Nous avons raconté il y a quelques jours, la lâche agression dont Mme Petit, épicière, rue de Juliers, 118 avait été victime chez elle de la part d'un audacieux voleur, qui après l'avoir rouée de coups, avait enlevé une somme de 82 fr. qui se trouvait dans le comptoir du magasin.

La police connait actuellement le voleur.

C'est un nommé T'Oehinte Camille, journalier, repris de justice dangereux.

M. Barbier, commissaire du 6e arrondissement le fait activement rechercher.

Accident de travail

Samedi, M. Edouard Baele, âgé de 35 ans, mouleur, demeurant rue d'Iéna, cour Lamothe, 15, ouvrier à la fonderie Walcker au boulevard Montebello, s'est brûlé le pied gauche en coulant de la fonte.

Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Menus-Faits

La nommée Alexandrine Dumas, 18 ans, inculpée de vol à Douai a été arrêtée dimanche soir à Lille par la police de sûreté. Elle a été transférée à la maison d'arrêt par les soins de M. Sainton, commissaire de police.

— Léonie Croquette, 44 ans, journalière, sans domicile fixe, a été arrêtée pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Louis Castado, journalier, actuellement en fuite, pour vol d'effets d'habillements au préjudice du sieur Pringuier, cour Paux, 4

Cours et Conférences

Faculté de droit, rue Gautier-de-Châtillon, mardi 21 janvier, à 5 heures 1/2 du soir, salle des cours, n° 1. Cours d'économie politique. M. Deschamps continuera l'étude des rapports de la production et de la consommation. Les théories de Malthus sur la population ; de Ricardo sur le salaire normal et sur la rente foncière ; de J.-B. Say sur les débouchés.

Bains Lillois. — Piscine de natation, 24° eau, 26° hydrothérapie.

Savon des princes du Congo
Le plus parfumé des savons de toilette.
7 grands prix. 20 médailles d'or.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WAHAGNIES. — M. Marquant, l'honorable maire, a fini par comprendre qu'il ne pouvait lutter avec nous. Son silence est sa condamnation. Mais, camarades, nous nous promettons de revenir à la charge quel que soit le silence, forcé d'ailleurs, que garde l'honorable M. Marquant.

Nous avons dit vendredi que l'honorable maire était à bout de moyens ; mais sachiez, lecteurs, qu'un deuxième Gambetta, en politique, n'est pas à bout de ressources.

Chaque jour, et à chaque instant, on voit notre *superde* maire se rendre chez les conservateurs pour les attirer sur son sein. Il est forcé de le faire en voyant que ses partisans le quittent, l'abandonnent à son misérable sort ; et coûte que coûte, c'est avec eux qu'il espère arriver.

Deux questions se posent à l'honorable M. Marquant :

Ou M. Marquant n'est pas un républicain, et c'est un orgueilleux.

Ou M. Marquant nous force de croire que l'hypocrisie a chez lui une certaine place.

S'il n'est plus républicain, en s'unissant aux conservateurs, il fait son devoir, puisqu'il a changé de drapeau, trahi ses troupes.

Mais il me semble que Monsieu le Maire aurait dû en homme franc en avertir ses correligionnaires et non leur laisser croire qu'il était toujours républicain.

Donc, s'il ne l'a pas fait, c'est afin de capter la confiance des électeurs, et de réunir sur son nom et les voix des républicains et les voix des conservateurs. Par ce seul fait, c'est l'ambition qui domine en lui, c'est l'orgueil qui le pousse en ce moment à aller de maison en maison, solliciter les unes, forcer les autres, de voter pour lui. Le tout afin d'être réélu maire.

Donc, Monsieu le maire est un *ambitieux* qui veut à toute fin être réélu maire de Wahagnies.

En deuxième cas, si l'honorable maire est un républicain, c'est un homme sans raison, au jugement nul, car quand on est convaincu de ses opinions, on ne va pas confondre dans l'urne son bulletin de vote avec un adversaire.

Le devoir, c'est de lutter courageusement et noblement. Mais pour M. Marquant les opinions sont des détails. Le principal, c'est de pouvoir mettre sur les cartes de visite : « Regardez bien, c'est moi, Mônsieu Marquant, c'est moi Mônsieu l'ho-no-rable maire de cette commune, qui a su berner mes électeurs, qui a su les induire en erreur, car non-seulement les républicains ont voté pour moi, mais encore les conservateurs ; aux uns, j'ai dit :

Je suis républicain, aux autres, j'ai assuré que *j'étais conservateur* et dans ces deux cas les uns les autres se sont confondus en une seule masse dont je me moque pas mal, maintenant que sont passées les élections.

Républicains, ne vous laissez pas prendre à cette manœuvre, car votre parti succomberait au profit de la réaction capitaliste et cléricale,

Tenez bons ! et dites à Marquant : « N'entrez pas ! Ne venez pas faire l'ange du seigneur, on vous connait trop et pour vous : « *Vendredi* n'est trop souvent qu'un dimanche !! Nous avons découvert votre tactique et chez vous l'ambition domine au maximum.

Nous autres, ouvriers militants du Parti socialiste, nous disons à Marquant que c'est un homme politique que nous détestons. Nous combattons avec des gens sérieux, intelligents, mais les insensés, ne reçoivent de nous que du dédain et du mépris !

Dernier conseil à l'honorable maire : Ne pas jouer au petit moineau avec les représentants du Parti ouvrier. Notre répertoire est loin d'être épuisé.

Avis aux amateurs !!!

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

PONT-DE-NIEPPE. — *Un appel.* — On nous prie d'insérer l'appel suivant aux socialistes :

Certaines personnes intéressées font courir le bruit qu'il existe une entente entre socialistes et opportunistes pour former ensemble une liste de candidats aux élections prochaines.

Ne soyons pas dupes de ces ballons d'essai qui tendent à entraver le mouvement socialiste chaque jour grandissant.

Ne nous compromettons pas ; pas de trahisons, pas d'alliance avec les bourgeois. Ni opportunistes, ni cléricaux, tenons les à égale distance.

Imitons l'exemple de nos frères de Lille, Roubaix, Caudry et d'ailleurs, luttons avec nos propres forces quitte à rester sur le carreau plutot que de nous engager dans des compromissions quelconques,

Quel que soit le résultat que nous pussions obtenir il sera le prélude de nos victoires futures.

Dans les villes, dans les villages partout les travailleurs s'organisent, nous ne resterons pas en arrière et, armés de nos propres forces nous parviendrons à terrasser l'hydre capitaliste qui depuis trop longtemps opprime les travailleurs.

Camarades, à l'œuvre ! pas de compromissions ! le prolétariat organisé n'a besoin du concours de personne pour établir les principes de liberté et de justice qui sont notre idéal.

BAILLEUL. — *Vols.* — Depuis quinze on a dérobé successivement des oignons dans le grenier de la veuve Fagoo rue des Moulins, des choux dans le jardinet enmuraillée de L. Vughteen vendeur du Réveil. de la viande dans la charcuterie Desplace, il y a quelques jours environ on enlevait un gros morceau de viande dans la boucherie Cuvelier.

Si ce sont des besogneux qui commettent ces méfaits, ils risquent la cour d'assises pour peu de chose. Ne feraient-ils pas mieux de se liguer et d'entrer dans les conceptions politiques ouvrières qui doivent supprimer les grandes misères.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HÉRIN. — *Un désespéré.* — Le nommé Jonglet, chauffeur-mécanicien, âgé de 55 ans, ayant eu la douleur de perdre accidentellement sa femme au mois d'août dernier ne se remit jamais du malheur qui l'avait frappé.

Dimanche, le pauvré désespéré a été trouvé pendu chez lui. Il avait volontairement quitté la vie où il n'avait plus que misère et souffrance.

Que la terre soit légère à ce pauvre corps d'honnête ouvrier brisé par la douleur.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

FLINES-LEZ-RACHES. — *Une réception.* — Une réception a eu lieu dimanche à Flines. Le Conseil municipal, la musique et un grand nombre d'habitants se sont rendus à l'arrivée du train de 8 h. 1/2 du soir pour faire honneur à M. Duriez, cultivateur, décoré de la croix du Mérite agricole. M. le maire a prononcé un discours.

Les délégués mineurs. — L'élection qui a eu lieu dimanche pour les délégués mineurs de la fosse de Flines a donné les résultats suivants : Hernard Henri, délégué ; Moniot Victor, délégué suppléant.

AUBERCHICOURT-LEZ-ANICHE. — *Union des sociétés de secours mutuels et de prévoyance du département du Nord.* — Dimnnche, a eu lieu, à Auberchicourt-lez-Aniche, une réunion importante à laquelle assistaient MM. Eugène Roche, président et Paul Foubert, secrétaire général de l'Union, sous la présidence de M. Paul Hayez, député.

M. Roche a fait une intéressante conférence sur la mutualité devant un millier d'auditeurs. Les maires d'Aniche et d'Auberchicourt, les sociétés de ces communes, de Denain, Guesnain, etc., y assistaient. Excellente journée pour l'Union et la Mutualité.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

Le Maire de Lens

Nous avons depuis longtemps dépeint comme un vulgaire fumiste M. Wagon, dit le barbu, maire de Lens, nous avons toujours dit aussi que c'était un gaffeur impropre à diriger sérieusement les affaires de la ville. L'avenir nous le prouvera.

Aujourd'hui dans un article très spirituel et que nous reproduisons ci-dessous. Le *Pas-de-Calais* se charge de le démontrer.

Il y avait une fois un maire grand qui se croyait un grand maire. Il avait la barbe longue et un toupet, je ne vous dis que ça. C'était plus qu'il n'en fallait, pensait-il, pour diriger heureusement la barque municipale d'une de nos grandes cités minières. Il se trouva qu'une partie de son Conseil de bord fut de cet avis et promit de dire amen à tout ce que chanterait son illustre pilote. Pourtant un lieutenant adjoint et quelques vieux loups de mer, qui la connaissaient dans les coins, pensèrent avec raison que la plus superbe des barbes et le toupet le plus osé n'étaient pas grâces d'état suffisantes, pour mener à bien la nef délicate des affaires publiques... Ils risquèrent quelques observations, essayèrent quelque résistance. Mal leur en prit. Le lieutenant adjoint fut jeté par dessus bord et les vieux loups de mer, qui devaient avoir pourtant le cœur solide, en furent réduits à... s'évanouir.

Maire - grand triomphait donc sur toute la ligne et il n'avait plus sur sa nef qu'un équipage des plus soumis. Maire-grand en fut heureux à point d'en perdre *la boussole* ! Mais comment voulez-vous naviguer surement *sans boussole*? Maire grand, tout désorienté, engagea imprudemment sa barque, une tempête terrible l'attendait et les vents du Cantin mirent Maire-grand et son équipage à deux doigts de la mort.

Ce n'était pourtant qu'une première épreuve. Peu de temps après, par un dimanche brumeux, Maire-grand se laissa aborder par un navire étrange, peint en tricolore et portant un nom gracieux : le Souvenir Français. Cet abordage causa de très sérieuses avaries à la barque municipale et au bon renom de son capitaine. Les maîtres charpentiers de l'équipage essayèrent de radouber de leur mieux, l'un et l'autre et après des efforts surhumains, la nef municipale put reprendre le large. Tout alla bien pendant quelque temps.

Malheureusement dimanche dernier Maire-grand, oubliant qu'il avait toujours la vue courte négligea sa lunette et se laissa accoster par un énorme vaisseau de guerre, qui ramenait de Madagascar les survivants de nos petits soldats et les souvenirs héroïques de leurs camarades, tombés là-bas pour la France. Cette fois c'en était trop. La petite barque municipale ne put soutenir le choc du grand navire et elle coula emportant avec elle son équipage et Maire grand, le capitaine à la barbe longue et au toupet je ne vous dis que ça...

***

Nous ne sommes décidément plus les seuls à nous plaindre de la gestion capricieuse, autoritaire, illogique et intéressée du maire de Lens.

Après *Le Pas-de-Calais*, voilà cette fois *La Croix* qui s'en prend aussi à M. Wagon et qui parlant de la cérémonie funèbre qui a eu lieu dimanche dernier dans cette ville à la mémoire des quatre jeunes soldats lensois morts à Madagascar, dit :

Mais ce qui fut pénible à tous de constater, ce fut l'abstention de l'autorité municipale.

Du reste, nous ajouterons, bien entendu sous réserves, les on-dit suivants : L'autorité municipale aurait, de plus, refusé le concours de la musique de la ville, comme celui des pompiers ; — elle se proposerait d'organiser plus tard une manifestation... — les familles Tabarin, Choffin, Lœul et Philippe, froissées et indignées, se seraient bien promises de ne pas y assister... — la mairie elle-même, plus étonnée que de raison, du blâme universel qu'elle a encouru, hésiterait à réaliser son programme ; — on renouvelle avec une certaine ironie cette supposition : *les au-*

torités ont réfléchi tout complet pour les funérailles du pompier Garbez

Aujourd'hui qu'on les invite à venir honorer la mémoire des soldats de Madagascar, pourquoi affectent-elles de s'abstenir ? Est-ce que tous nos pauvres soldats de Lens ne se valent pas ?

Toujours est-il que la population sérieuse de Lens est remuée dans le bon sens du mot, on sent entraînée dans un courant d'idées saines et justes, et... s'en félicite. »

***

Cet article de la *Croix* est la véritable expression de la réprobation que les Lençois éprouvent pour M. Wagon qui depuis trop longtemps hélas, fait peser son joug sur la ville.

Le mois de mai arrive à grands pas, seuls se coudoieront encore alors, ce maire autoritaire, ceux qui voudront continuer à se servir de lui pour défendre leurs intérêts, ils seront peu nombreux, tant mieux.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Audience du 20 janvier 1896.

Présidence de M. Pain, conseiller à la cour d'appel de Douai. — Ministère public, M. Carré de Malberg, substitut.

1re affaire. — **Vols qualifiés**

L'accusé est le nommé Jules Desmarest, âgé de 26 ans, journalier, né et domicilié à Sarton. La spécialité de ce personnage était de voler dans les fermes et dans les maisons isolées, en profitant du moment où les habitants étaient absents. Il volait de tout, des fusils, des comestibles, des lapins, des bouteilles d'eau-de-vie, de l'argent au besoin, etc. Rien de particulier à signaler dans la banalité de ces vols qualifiés.

Desmaret a d'abord nié, mais la plupart des objets soustraits ont été retrouvés lors des perquisitions pratiquées chez lui.

La réputation de l'accusé est mauvaise, il se livre au braconnage au lieu de travailler et il a subi 7 condamnations dont deux pour délits de chasse, quatre pour délits de pêche et une pour outrage à agent.

En outre, l'opinion publique a attribué à Desmaret de nombreux vols commis dans les environs et dont les auteurs n'ont pu être découverts.

Desmaret, reconnu coupable avec circonstances atténuantes, est condamné à **trois ans de prison.**

Défenseur : Me Raux.

2e affaire. — **Incendie volontaire de récoltes en meule à la Recousse**

Voici les faits reprochés à Aimable Florquin, âgé de 22 ans, né à Allouagne, sans profession ni domicile.

Le mercredi 27 novembre 1895, vers six heures du matin, une meule de blé, appartenant à M. Brâme et située dans les champs, à la Recousse, commune de Zouafques, était en totalité consumée par le feu.

Le lendemain 28 novembre vers six heures du soir, l'accusé Florquin se présentait à la caserne de gendarmerie de Guines et se reconnaissait l'auteur involontaire de cet incendie.

Il déclarait que le 26 novembre, vers onze heures du soir, à la Recousse, sans asile, il était allé se coucher au pied de la meule incendiée et s'était enveloppé de quelques bottes de paille qu'il avait trouvées appuyées debout contre cette meule qu'à son réveil le lendemain il avait allumé sa pipe et avait par mégarde, mis le feu à la paille qui le recouvrait ; que cette paille enflammée avait communiqué l'incendie à la meule, ce que voyant il s'était enfui.

L'instruction a établi qu'au contraire le feu a été mis volontairement. La paille était humide, en effet, et n'a pu s'enflammer aussi facilement que le prétend Florquin. D'autre part, le feu a pris non pas au ras du sol, comme le soutient l'accusé, mais à une certaine hauteur que les témoins ont déterminé très nettement. Enfin le feu n'a pas éclaté, comme le dit Florquin, dans les bottes où il a reposé, car ces bottes elles-mêmes ne se sont enflammées qu'à la fin de l'incendie et ont brûlé alors que la meule était presque consumée déjà.

Florquin est très mal noté, il a subi plusieurs condamnations et tombe sous le coup de la relégation.

Aimable Florquin est condamné à **5 ans de travaux forcés** et à la relégation.

Défenseur : Me Lefebvre du Prey.

COURRIER DES THÉATRES

Théâtre des Marionnettes. — C'est aujourd'hui mardi, à huit heures du soir, qu'aura lieu, rue du Croquet, 17, une grande Soirée de gala, au profit des Cantines scolaires de Saint-Sauveur et de Saint-Maurice.

Le spectacle comprendra la *Bonne Béquille* et la *Statue trompeuse*.

Une tombola gratuite terminera la soirée.

PROGRAMME DES SPECTACLES

GRAND THÉATRE DE LILLE

Direction : A. VIGUIER

Mardi 21 janvier

Bureau à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/4

LE PETIT ABBÉ, comédie.
LES PETITES BREBIS, opérette,
FROUFROU, comédie.

Vu l'indisposition de M. David, la direction se voit obligée de représenter Froufrou à la place de la Dame Blanche.

Jeudi 23 janvier

LA JACQUERIE, au bénéfice de M. Almanz, régisseur général.

GUERISON Fondère et Cigarettes INSUFFLANT ASTHME Seul guérit vraiment les ASTHMATIques même les plus anciens. Dr J. P. MIN. BROUSSEAU, 1re cl. LILLE

Six pour Cent de Rente LA BANQUE DU CRÉDIT DU VAR, 17, rue de l'Arsenal, Toulon, par, l'importance des opérations immobilières, commerciales, grands travaux publics etc., qu'elle traite, est en mesure de payer jusqu'à *Six pour Cent* 6 pour 0/0 d'intérêt, suivant délai, aux personnes qui ont chez elle des dépôts en compte-rendu.

S'y adresser pour tous renseignements

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 20 janvier 1896. — Gabriel Delmotte, rue du Tilleul, 61. — François Favier, rue Cartigny, aux Pyramides. — Hélène Vicoux, rue Lecroix, cour Delannoy, 9. — Jeanne Wattel, rue Barbe-d'Or, cour Carpentier, 6. — Blanche Mestaert, rue de la Guinguette, cour Ivo, 4. — Suzanne Dhondt, rue de la Paix, cour Lefèvre, 7. — Jules Smid, Hôtel-Dieu. — Hector Boukaert, rue Soubise, cour St-Pierre. — Paul Vergaert, rue de Lannoy, 73. — Achille T'Kindt, rue Pierre-de-Roubaix, cour Flipo. — Auguste Allenotte rue du Moulin, 121.

Décès du 20 janvier

Edouard Verstraete, 62 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Raismart, 71 ans, rue des Fossés, 26. — Cécile Goris, 55 ans, Hôtel-Dieu. — Flore Brice, 22 mois, rue Molière, cour Polite, 7. — Gaston Pulst, 11 jours, rue Rondelle, 17. — Florimond Derbaudringhien, 76 ans, Hôtel-Dieu. — Colette Vantinghem, 60 ans, rue Sa